

À qui de droit bonjour,

Finalement, puisque je ne pourrai me rendre demain à la consultation publique à Carleton sur le plan de développement durable du Québec (situation hors de mon contrôle), je prends mon clavier et vous exprime par écrit mes commentaires à ce sujet.

Ma première crainte est que tout ceci soit trop beau pour être vrai. On utilise tellement les termes "développement" et "durable" ensembles et à toute les sauces que la majorité des gens ne savent pas ce que c'est... et donc les décisions qui s'en suivent ne sont pas vraiment du développement durable. C'est pourquoi je crois nécessaire une campagne de sensibilisation au public et une formation aux gestionnaires et fonctionnaires sur ce que c'est vraiment. Par la suite ils pourront ensembles trouver des solutions et créer des projets porteur de cette notion.

Ensuite je crois essentiel que l'expression "dans une perspective de développement durable" soit ajoutée à la mission des ministères, organismes et entreprise de l'état (l'administration). Ainsi les gestionnaires seront également évalués sur ce point et forceront l'atteinte de projet durable.

De plus je crois primordial que le présent projet de loi s'applique aux municipalités et aux MRC. Eux aussi ont des décisions, des projets à autoriser ou non, des priorités à mettre et du développement à réaliser. Tout ceci doit se faire dans un plan de développement durable. C'est un tout et le tout doit être cohérent.

Article 8 du projet de loi: je trouve que la stratégie de développement durable devrait être, si elle est bien établie et véritablement axée sur le développement durable du Québec, se faire non pas sur 5 ans mais sur au moins 20 ans. Ce n'est pas voir à moyen ni à long terme que d'avoir une vision sur 5 ans. On se doit de le faire et de bien le faire.

J'applaudis la notion de "fond vert" et le fait que les amendes aux pollueurs soient versées dans ce fond. Ceci sera porteur d'avenir car de beaux projets environnementaux pourront être financés.

En terminant je vous demande de faire en sorte que les règlements, politiques et instructions de l'administration publique soient modifiés afin de faire du développement durable localement en pensant globalement. Essayer de toucher le plus possible les personnes et les organismes à la base, ceux qui font des actions concrètes, qui réalisent ou exploitent quelque chose. Ce n'est que si tous se sentent concernés que le développement durable se matérialisera.

La semaine dernière c'était l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto et le jour même j'ai vu 2 autos tournées inutilement produisant ainsi des gaz à effet de serre (GES)... Le lendemain j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit qu'il pensait que "Kyoto" c'était un GES... Ceci illustre bien que les problèmes environnementaux sont très méconnus de la plupart des gens. Je me suis alors dit que l'on a beaucoup de pain sur la planche.

Alors, allons-y!!!

Merci de l'attention que vous porterez à la présente.

*Yan Larouche
Sainte-Anne-des-Monts*